

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET DE
LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° _____/MFPRAPF/DGFP/DPME-SR
Portant intégration, nomination, titularisation à titre
exceptionnel et versement de certains candidats dans les
cadres des services sociaux (enseignement); en tête
mademoiselle (BOKAMBA-YANGOUMA Irène Bertille)

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67/272 du 2 septembre 1967, modifiant les articles 22 et 57 du décret n° 64/165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 0056/MEN-CAB-DGASG-DPAA du 11 janvier 1995 portant recrutement des volontaires de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés;

DECRETE :

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude au professorat dans les collèges d'enseignement technique (CAP- CET), obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie II des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur technique adjoint des lycées techniques stagiaire, indice 650, titularisés exceptionnellement au 1^{er} échelon, indice 710 ACC = néant et mis à la disposition du ministère de l'enseignement technique et professionnel, chargé du redéploiement de la jeunesse, de l'instruction civique et des sports, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de Titularisation	Option du diplôme
1-	BOKAMBA-YANGOUMA (Irène Bertille) née le 2 juillet 1972 à Dongou	19 mars 1996	19 mars 1997	Sciences et techniques administratives
2-	BATEZA (Annie Florence) née le 28 octobre 1968 à Brazzaville	12 février 1996	12 février 1997	Sciences et techniques sociales
3-	BOUANGA (Jeanne) née le 23 septembre 1969 à Mouyondzi	19 mars 1996	19 mars 1997	Sciences et techniques administratives
4-	DIAFOUANANA (Irma-Pulchérie) née le 22 juillet 1969 à Brazzaville	11 mars 1996	11 mars 1997	Sciences et techniques sociales
5-	DIMI (Jean-Bruno) né le 10 décembre 1969 à Ngania (Abala)	24 février 1996	24 février 1997	Bâtiments et travaux publics
6-	MABIKA-KAYA (Bertrand Guy) Olivier, né le 10 novembre 1971 à Dolisie	7 octobre 1996	7 octobre 1997	Bâtiments et travaux publics
7-	MATSIONA (Jean Clotaire Maixent) né le 11 mai 1967 à Brazzaville	14 février 1996	14 février 1997	électrotechnique
8-	MAYALA (Alain-Christian-Lin) né le 23 septembre 1969 à Brazzaville	11 mar. 1996	11 mars 1997	électronique
9-	MPOUNGUI (Michel) né le 14 octobre 1965 à Jacob	14 février 1996	14 février 1997	électrotechnique
10-	NKOUKA-NKENGUE (Régine) née le 9 février 1969 à Brazzaville	19 avril 1996	19 avril 1997	électronique
11-	NGANGA-LOUTAYA (Pulchérie Edwige) née le 25 mai 1970 à Brazzaville	2 avril 1996	2 avril 1997	Electrotechnique
12-	NTELOMBILA (Hortense) née le 23 mai 1965 à Brazzaville	26 février 1996	26 février 1997	Sciences et techniques administratives

13-	SEHOLO (Imelda Flamine) née le 24 juillet 1971 à Mindouli <i>SH</i>	7 février 1996	7 février 1997	Sciences et techniques administratives ✓
14-	TSIKA (Georges-Bernard) né le 6 février 1968 à Brazzaville <i>SH</i>	25 avril 1996	25 avril 1997 <i>SH</i>	électronique <i>SH</i> ✓

Article 2 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 2, 1^{re} classe, 2^e échelon, indice 780, ACC = néant pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

Article 3 : Conformément au décret 94/769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Alsey

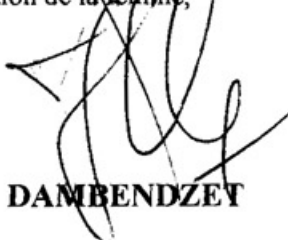
Article 4 : Le présent décret ~~qui~~ prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, et de la solde pour compter du 1^{er} janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 1^{er} Décembre 2000


Denis SASSOU NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme,

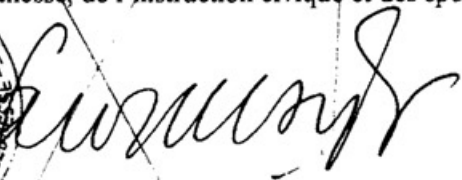

Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,


Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement technique et
professionnel, chargé du redéploiement de la
jeunesse, de l'instruction civique et des sports,




André OKOMBI SALISSA

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRAPF/SST	3
DGB	3
DGCF	2
METPRJCS	2
DAAP	2
INTERESSES	14
DOSSIERS	28
SGG/BC	2